



1^{ER} CHALLENGE INTERVILLAGES BONSVILLERSOIS

INAUGURATION DE LA MAISON MÉDICALE DE FRASNES

PRÉSENTATION DE LA FERME "LES PRÉS DES FOSTYS"

PLAN DE RÉNOVATION DES ROUTES: VOTRE RUE EST-ELLE CONCERNÉE ?

DOSSIER DÉCHETS

SOMMAIRE

L'ÉDITO DU BOURGMESTRE

L'ÉDITO DU BOURGMESTRE _____ 2

LES ÉCHOS DE LA COMMUNE _____ 3

- 1er challenge intervillages bonsvillersois
- Journée découverte des sports 2023 - Le 2 septembre
- Grand succès de la journée de la sécurité routière
- Inauguration de la maison médicale
- Signez la pétition contre la suppression des lignes TEC
- Voiture partagée à Frasnes
- Le Conseil communal des enfants propose des projets
- Nouveaux modules de jeux aux Bons Villers
- Ouverture de la piscine d'apprentissage en septembre
- Les travaux de la pétanque ont commencé
- Agrandissement du complexe sportif
- Sobriété énergétique: coupure de l'éclairage de 0h à 5h
- Panneaux photovoltaïques : votre onduleur décroche?
- 2ème soirée des nouveaux habitants
- Nouvelle brochure sur le bien-être animal
- Concert de l'Orchestre Royal pour les écoles primaires

MISE EN VALEUR D'UN BONSVILLERSOIS _____ 9

- Ferme «Les Prés des Fostys»

TRAVAUX - MOBILITÉ _____ 10

- Plan de rénovation des routes
- Pistes cyclables: un projet cohérent
- Travaux au château de Dobbeleer
- Agricoeur: un projet qui prend forme
- Rue Vanbeneden - Etat des lieux
- Une mobilité apaisée dans les villages

C.P.A.S _____ 13

- Nouveau service: aide au numérique

ENVIRONNEMENT _____ 14

- Label «cimetières nature» et entretien
- Plan de fauchage: rappel
- Journée de l'arbre 2023
- Dossier déchets
- 5000 gobelets réutilisables pour les associations
- Nouvel observatoire de la Rampe
- 5 nouvelles bornes électriques de rechargement

JUBILAIRES _____ 18

DUCASSES _____ 21

PAROLE AUX PARTIS _____ 26

Comme chaque année, la saison estivale est synonyme de soleil, de congés, de repos ou encore de barbecues en famille ou entre amis. Dans nos villages, l'été annonce également l'avènement des fameuses ducasses !

Ces fêtes de village jouent un rôle essentiel dans la vie sociale de notre commune. Elles sont des moments privilégiés où les habitants de chaque quartier, de chaque village se rassemblent pour célébrer, se divertir et renforcer les liens intergénérationnels qui les unissent.

Ces événements festifs, ancrés dans nos traditions locales, revêtent une importance culturelle et sociale considérable.

Les loges foraines, les soirées thématiques, les jeux, les concours pour adultes ou enfants ou encore les activités sportives propres à chaque fête sont autant d'éléments qui témoignent de l'histoire et de l'identité de nos villages.

C'est aussi l'occasion de rappeler l'immense travail des bénévoles qui, tout au long de l'été mais aussi durant toute l'année, organisent et encadrent ces moments de joie collective. Si vous souhaitez d'ailleurs vous investir, n'hésitez pas à les contacter via leurs canaux de communication (voir p. 21 à p. 25).

Il me reste à terminer par la petite nouveauté de cette saison : la 1ère édition du challenge intervillages ! Issu d'une initiative communale, ce challenge vise à promouvoir une plus grande mixité sociale au sein des ducasses de nos villages, sous le signe de la bonne humeur et de la bienveillance.

Une activité par ducasse sera labellisée « challenge intervillages » et une activité de clôture sera organisée le 7 octobre prochain au Complexe sportif.

Bon été à toutes et tous !
Mathieu Perin, bourgmestre.

LES ÉCHOS DE LA COMMUNE

1^{er} CHALLENGE INTERVILLAGES BONSVILLERSOIS

Cette année, la Commune et l'ensemble des comités des fêtes proposent un nouveau défi aux Bonsvillersois ! Une activité par ducasse sera labellisée pour le challenge intervillages ! Vous vous affronterez dans une ambiance festive & sportive : tournoi de Mölkky (Wayaux), jogging (Frasnes), lancer d'œufs (Rêves), Tour di Villé (Villers) et Cuistax (Mellet). De plus amples explications sont à retrouver sur notre site web, section « **Actualités** ».

Une grande journée de clôture du challenge intervillages est prévue le 7 octobre au Complexe sportif de Frasnes-lez-Gosselies.

Il y en aura pour tout le monde (adultes, ados, enfants ...) !

Toutes les activités sont gratuites pour les participants.

Envie de faire partie de la team de votre village ? Alors, ne tardez pas à vous inscrire via <https://forms.gle/uo7NnV8JqRap55ej8> (lien toujours disponible sur le site web).

INFOS au 0477/960.668 ou pcs@lesbonsvillers.be. Vous n'êtes pas obligés d'être présents à tous les événements pour faire partie de l'équipe de votre village.



JOURNÉE DÉCOUVERTE DES SPORTS 2023 – SAMEDI 2 SEPTEMBRE 2023



Le Complexe sportif et la Commune des Bons Villers vous invitent à leur 3^{ème} journée sportive !

Venez découvrir et tester de nombreux sports présents, ou non, sur le territoire de notre entité.

Toutes les activités sportives sont GRATUITES !

AU PROGRAMME :

- Découvertes et possibilité de tester les sports présents au Complexe sportif (football, futsal, tennis, pétanque, marche nordique, yoga, arts martiaux ...) ;
- Initiation à de nombreux sports en-dehors du Complexe (self défense, danse, teqball ...) ;
- Prestation de 2 Mad (danse) ;
- Conférence ;
- Animations pour enfants (château gonflable) ;
- Rafrâichissements et petite restauration.

GRAND SUCCÈS DE LA JOURNÉE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ORGANISÉE PAR NOTRE ZONE DE POLICE



Le 19 avril dernier, **la zone de Police BRUNAU** a organisé sa traditionnelle journée de la sécurité à destination des jeunes des trois communes sur le site de l'Institut Sainte-Marie de Rêves.

Au programme : Voiture tonneau, lunettes alcovision, crash-test, parcours vélo, auto pompe, sensibilisation ...

Une participation importante des écoles du territoire de la zone est à souligner !

INAUGURATION DE LA MAISON MÉDICALE DE FRASNES

Le 27 juin dernier, la Maison médicale de Frasnes et la Commune inauguraient la rénovation du bâtiment situé Cour Mondez, en présence des médecins et des partenaires de ce beau projet. Les patients et les professionnels de la santé peuvent désormais être accueillis dans un espace de qualité, accessible aux PMR, répondant aux dernières normes énergétiques. Cette maison médicale vient s'ajouter à celle située à Villers-Perwin. Grâce aux différents investissements consentis notamment par la Commune, 4 médecins généralistes sont arrivés aux Bons Villers.

Tél : 071 17 79 08 - Mail : info@mmdf.be

Adresse : cour Mondez 2, 6210 Frasnes-lez-Gosselies



SIGNEZ LA PÉTITION CONTRE LA SUPPRESSION DES LIGNES TEC

En mai dernier, la Commune a lancé une pétition contre la modification de lignes TEC passant par notre territoire. Il s'agit précisément de :

- la suppression de la ligne 60 Jumet-Rèves ;
- la diminution de la ligne 365a Jumet-Bruxelles ;
- la suppression de tous les arrêts sur Wayaux.

Ce plan serait mis en œuvre dès 2024. Lors des réunions de concertation avec la Wallonie, la Commune s'est déjà exprimée officiellement **CONTRE LES PROPOSITIONS** de modification des lignes. La pétition reste en ligne et est encore accessible via <https://chng.it/MrpzzwYr>



MADAME GRUELLE, NOUVELLE CENTENAIRE

Toutes nos félicitations à Madame Gruelle, **centenaire** cette année ! La Commune en a profité pour la fleurir et lui offrir un petit cadeau.



RÉNOVATION DE LA SACRISTIE DE MELLET

La fabrique d'église de Mellet a lancé un chantier de rénovation de la sacristie de Mellet. Cet espace a pu retrouver un brin de fraîcheur grâce aux bénévoles qui y ont travaillé avec plaisir et professionnalisme.

Merci à eux !



BILAN DU PROJET « JE PÉDALE POUR MA FORME » 2023

Pour sa 3ème édition, le projet de remise en condition par le vélo a permis à 30 nouveaux cyclistes de parcourir 30km d'une traite ! De tous les âges et de tous les niveaux, le groupe a individuellement et collectivement dépassé ses limites pour accomplir son objectif. Intéressé par une nouvelle session ? Contactez le Complexe sportif via complexe.sportif.lbv@skynet.be ou 071/85 25 82.



VOITURE PARTAGÉE À FRASNES

A la fin de l'été 2023, la Commune mettra à la disposition des citoyens une voiture électrique partagée. Localisée sur la Place de Frasnes, cette voiture sera disponible sur réservation via une application.

Une contribution démocratique au kilomètre sera demandée. La Commune donnera plus d'informations prochainement, sur son site web et sur sa page Facebook. Si le projet vous intéresse, contactez environnement@lesbonsvillers.be ou le 071/858.112.



LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS PROPOSE DE NOMBREUX PROJETS !



Le 2 juillet dernier, le Conseil communal des Enfants a organisé un événement inédit à l'Institut Sainte-Marie de Rèves. Les enfants ont mis sur pied une fête familiale pour les petits et les grands, dont les bénéfices ont été reversés à l'institution « la Maison de Frasnes » pour l'achat de nouveaux lits. Jeux, animations, sucreries ... la journée fut belle, sous l'égide de la solidarité et du partage. La Maison de Frasnes est un Service Résidentiel Général, hébergeant 20 enfants en difficultés entre 0 et 18 ans. ***Vous souhaitez aider la Maison de Frasnes ?***

Compte de la MDF pour les dons : BE06 7326 8023 8722

Contactez les via mail : info@lamaisondedefrasnes.be - téléphone 071/85.16.07.

Adresse : rue Jean-Baptiste Loriaux, 1 à Frasnes-Lez-Gosselies

NOUVEAUX MODULES DE JEUX AUX BONS VILLERS

LA COMMUNE A DÉCIDÉ D'INVESTIR DANS DES MODULES DE JEUX POUR LES ENFANTS (5-12 ANS).

Des modules ont été installés à Mellet, dans les écoles communales des Mirabelles et du Vieux-Château. A Wayaux, en plus des jeux sur la place, un module a été disposé au sein de l'école communale. Des modules ont été également installés rue des Frênes à Frasnes.

Bon amusement !



COMPOSTAGE COLLECTIF À FRASNES-LEZ-GOSSELIES

En partenariat avec Tibi, la Commune a initié un projet de compostage collectif au sein du nouveau quartier à Frasnes-lez-Gosselies, situé aux rues des Frênes et Jean Duvieusart. Pour les habitants, il s'agit de mutualiser la gestion de leurs déchets organiques (herbe, feuilles, légumes ...) grâce au placement de grands composteurs collectifs. Plusieurs responsables sont chargés de la bonne gestion du compost. De futurs ateliers et formations seront prochainement proposés à un plus large public ! Pour être informé, consultez régulièrement notre site web et notre page [Facebook](#).



OUVERTURE DE LA PISCINE D'APPRENTISSAGE EN SEPTEMBRE 2023 À FRASNES

La piscine ouvrira ses portes à la rentrée scolaire 2023. Pour rappel, ce projet est issu d'un partenariat public-privé pour lequel la Commune n'a déboursé aucun centime ! Cette piscine va permettre à l'ensemble des écoles du territoire qui le souhaitent de profiter d'une piscine. En dehors des heures scolaires, elle sera ouverte pour les enfants (bébés nageurs ou cours de natation ou nage libre) et les adultes (aqua fitness ou nage libre).

Site web de l'opérateur :

www.promo-sport.be/piscine_aqua_center_les_bons_villiers.aspx



LES TRAVAUX DE LA PÉTANQUE ONT COMMENCÉ

Au sein du Complexe sportif de Frasnes, un nouveau bâtiment va accueillir 12 terrains de pétanque intérieurs.

Les travaux ont commencé en mai et devraient se terminer fin d'année. Ces terrains seront disponibles dans le courant de l'année 2024.



UN NOUVEAU DOSSIER DE SÉCURITÉ POUR VOS ÉVÉNEMENTS AVEC PUBLIC

Par souci de simplification administrative, la Commune a adopté une nouvelle procédure pour le dossier à remettre lors de l'organisation d'un événement ouvert à toutes et tous (fêtes privées non concernées).

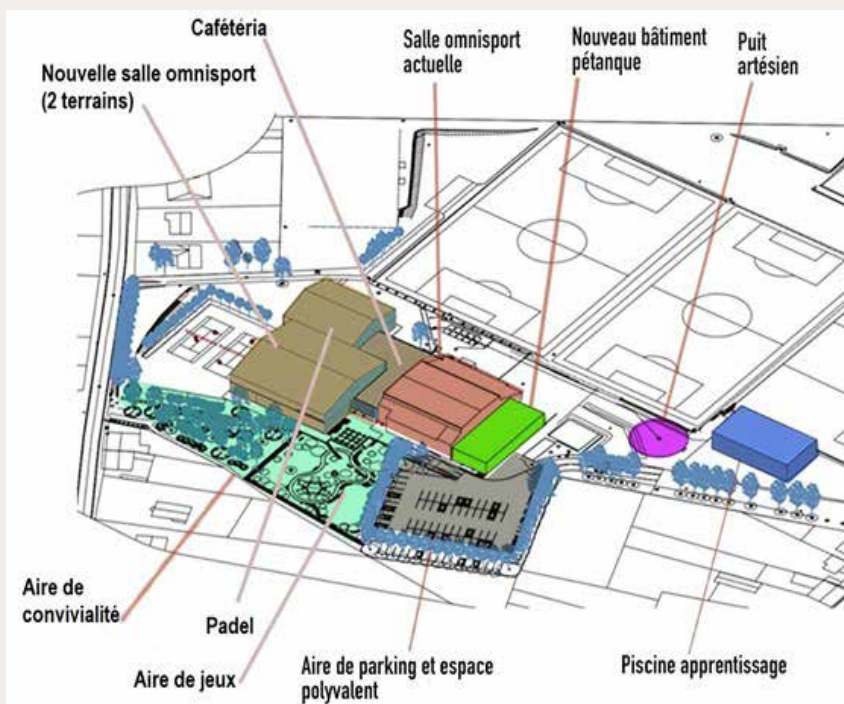
Ce document a été présenté aux associations des Bons Villers. Pour toutes informations complémentaires, contactez le service de la Commune via secretariat@lesbonsvilliers.be ou 071/858.105.



AGRANDISSEMENT DU COMPLEXE SPORTIF : LES TRAVAUX DEVRAIENT COMMENCER DÉBUT 2024

Avec deux nouveaux terrains de padel intérieurs, une nouvelle cafétéria, deux nouveaux plateaux intérieurs multisports (tennis, balminton, basket, volley...), le Complexe sportif fera peau neuve durant l'année 2024.

Même si ce projet a pris du temps à se concrétiser suite aux augmentations successives des prix, la Commune a trouvé des solutions budgétaires (subside wallon) pour réaliser ce projet. Durant la durée des travaux, le complexe restera ouvert (accès salle multisports actuelle, cafétéria dans des containers, accès terrains de football).



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE - COUPURE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE 00H À 5H EXCEPTÉ LE WEEK-END

Depuis novembre 2022, la Commune des Bons Villers a décidé d'éteindre l'éclairage public de 00h à 5h. Cette décision a permis d'économiser plusieurs dizaines de MWh. A la suite de plusieurs réclamations et par souci d'harmonisation avec les communes voisines, la Commune allumera de nouveau l'éclairage public les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche.

Pour rappel, cette mesure s'inscrit dans le cadre d'un plan énergie lancé depuis plusieurs mois afin de réduire notre impact sur la biodiversité, sur notre consommation énergétique et sur nos factures (installations de 1000 panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics et écoles, isolation des bâtiments, diminution des températures ...).

UN NOUVEAU TOIT ET UNE ISOLATION DANS LA SALLE OMNISPORT ACTUELLE

Le Complexe sportif vient d'être sélectionné pour refaire son toit et aménager énergétiquement la salle omnisport actuelle. Les travaux doivent être réalisés pour 2026 et sont financés à 90% par la Wallonie et l'Europe.



PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES : VOTRE ONDULEUR DÉCROCHE RÉGULIÈREMENT ?

Vous avez remarqué que votre installation de production photovoltaïque se déconnecte automatiquement du réseau à certains moments de la journée ? Malheureusement, vous avez découvert ce décrochage en suivant l'application de consommation et/ou si votre facture d'électricité vous semble anormalement élevée ?

ORES a conscience du problème et a mis en place une procédure (rien ne sert de contacter la Commune) :

- Faites-le savoir à ORES en vous connectant sur le site : **« demande de contact » ; « Raccordement et travaux » ; « Autres » ; « Mise en sécurité de l'onduleur » ;**
- ORES prend contact avec vous et vous proposera des solutions.



NOUVEL ESPACE DE CONVIVIALITÉ

La Commune a installé deux tables de pique-nique, à proximité de l'église de Frasnes. Vous pourrez désormais profiter de ce petit espace vert, en plein cœur des Bons Villers pour vos temps de midi ou vos soirées ensoleillées.



2ème SOIRÉE DES NOUVEAUX HABITANTS

Bienvenue à eux !

En avril dernier, la Commune a invité les nouveaux habitants des Bons Villers dans la salle de la Maison de village de Villers-Perwin. Après une présentation de la commune, quelques informations pratiques et la présentation des associations présentes sur notre entité, une centaine de personnes se sont rassemblées pour faire connaissance et s'intégrer au mieux dans notre belle localité.



NOUVELLE BROCHURE SUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Avec l'aide du Conseil du Bien-Être Animal, la Commune a rédigé une brochure concernant le bien-être animal. Réglementations, conseils, contacts ... Toutes les informations importantes concernant les animaux de compagnie mais aussi les animaux de la campagne ! Brochure disponible au service environnement et sur notre site web.



CONCERT DE L'ORCHESTRE ROYAL DE CHAMBRE DE WALLONIE POUR TOUTES LES ÉCOLES PRIMAIRES

Fin juin, la Commune des Bons Villers, en partenariat avec l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie (ORCW), a organisé deux sessions du spectacle musical « un clown au pays de la musique classique ». Les élèves de primaire de toutes les écoles du territoire des Bons Villers ont pu profiter gratuitement d'une prestation de haut vol, mélangeant musique classique et humour. La Commune des Bons Villers organise cet événement dans le cadre du « **Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique** » (PECA), issu du nouveau Pacte pour un Enseignement d'Excellence de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



DÉCÈS DE M. WISKOK, ANCIEN SECRÉTAIRE COMMUNAL

Le 1er mai dernier, la Commune a appris avec tristesse le décès de M. Marcel Wiskok, ancien secrétaire communal et chef du personnel. Personnalité discrète et efficace, il était reconnu pour **sa grande compétence et son humanité**. Nous ne l'oublierons pas.

MISE EN VALEUR D'UN BONSVILLERSOIS

Ferme « Les Prés des Fostys »



Elles sont rouges, sucrées, locales et pleines de saveurs ! **Elles, ce sont les fraises de la ferme « Les Prés des Fostys ».** La ferme propose de délicieuses fraises en saison, mais aussi un assortiment varié de glaces artisanales. Avant la production, la vente de fraises et la production de glaces, la ferme était totalement tournée vers les grandes cultures et l'élevage. Il y a 15 ans, Thérèse Semaille, passionnée par la confection de glaces et autres sorbets, se forme notamment à Bologne en Italie pour maîtriser parfaitement son art et sublimer au mieux les matières premières locales.

L'exploitation est avant tout une ferme où on travaille en famille. En effet, les cinq membres de la famille Gryspeert-Semaille travaillent en harmonie pour fournir aux Bonsvillersois et aux autres clients chanceux des produits de qualité, privilégiant le goût et la finesse à la quantité. Actuellement, tous œuvrent à la ferme ou en atelier pour la fabrication de la glace. Aujourd'hui, la famille propose une gamme étendue de glaces, dont la ligne conductrice reste le respect du produit et la qualité du résultat final.

Il reste néanmoins un rêve à accomplir pour la famille : développer un atelier à la ferme et proposer des séances de confection de glace pour les enfants ... et pourquoi pas avec leurs parents !

Pour découvrir et apprécier les délicieux produits « **des Prés des Fostys** », rendez-vous au magasin à la ferme au 37 rue Edouard Lacroix à 6210 Wayaux (horaires sur leur [page Facebook « Les Prés des Fostys »](#)). Téléphone : +32 476 43 12 06 ou mail : lespresdesfostys@outlook.com



PLAN DE RÉNOVATION DES ROUTES : VOTRE RUE EST-ELLE CONCERNÉE ?

En avril dernier, la Commune a lancé un grand inventaire des dégradations de voiries auquel toute la population pouvait participer. De plus et comme à chaque printemps, les services communaux ont établi leur diagnostic annuel. Chaque dégradation a été classée par type de réparation recommandée et par priorité. Un tableau listant les rues concernées a donc été mis à jour. Pour la première fois et par souci de transparence, ce tableau est disponible sur le site web de la Commune, section « **Travaux et mobilité** ».

Consultez-le pour savoir ce qu'il en est pour votre rue !



PLAN DE RÉNOVATION DES ROUTES 2023

Rue	Type de travaux	Etendue
Rue Sart-Haut(REV)	Raclage complet	Pour connaître l'étendue de la réparation, rdv sur le site web de la Commune, «Travaux et mobilité», «Plan voiries 2023-2030».
Rue de la Station(REV)	Raclage complet	
Rue de Sart-Dames-Avelines(FLG)	Raclage complet	
Rue Uyttebroeck(FLG)	Raclage complet	
Rue Vanbeneden(FLG)	Réfection complète	
Rue Edouard Lacroix(WAY)	Raclage complet	
Chemin de Taravisée	Raclage complet	
Place de Rêves(REV)	Raclage complet	
Rue Sainte-Anne(REV)	Enduisage	

Attention, les priorités des travaux peuvent être modifiées en cours d'année en fonction de différents critères (risque pour la sécurité, intempéries, augmentation des coûts, manque de disponibilité des soumissionnaires ...)

PISTES CYCLABLES : UN PROJET COHÉRENT POUR LA COMMUNE (PIWACY, PIMACY, FEDER)

Depuis plusieurs années, la Commune investit dans ses pistes cyclables. L'objectif consiste à proposer des trajets cohérents à travers le territoire communal pour rejoindre des pôles stratégiques des Bons Villers (écoles, Complexe, administration ...) et en dehors de notre entité (gare de Luttre, nationale 5 ...). Pour ce faire, la Commune a obtenu plusieurs subsides wallons et européens qui vont permettre les travaux suivants :

- Rue Léon Mercier à Mellet : réalisation d'une piste cyclable et d'un trottoir de chaque côté de la voirie ;
- Rue Aubry à Villers-Perwin : amélioration de la piste cyclable et réalisation d'une traversée sécurisée avec le carrefour de la rue Alphonse Planche ;
- Rue de la Chapelle : sécurisation et réalisation d'une traversée cyclable au carrefour avec la chaussée de Bruxelles ;
- Création d'un cheminement cyclable vers la N5 via la rue de Taravisée à Wayaux ainsi qu'un aménagement cyclable rue de Thiméon à Mellet.

Plus d'informations prochainement sur notre page **Facebook - Commune des Bons Villers** et notre site web **lesbonsvillers.be**



TRAVAUX AU CHÂTEAU DE DOBBELEER : ÉTAT DES LIEUX

Le programme des travaux au château de Dobbeleer avance petit à petit. Après une phase de gros œuvre et de rénovation complète de la charpente, les entreprises spécialisées s'attaquent à la pose d'une couverture en zinc des annexes, à l'électricité, aux sanitaires, au chauffage et aux cloisons et faux-plafonds.

Pour rappel, ces travaux ont pour but de créer 23 logements intergénérationnels qui seront loués à prix réduits pour des revenus moyens. En décembre 2023, les 11 premiers logements seront finalisés dans l'ancienne aile du château. De plus, la revalorisation du parc du château sera également en cours. En 2024, 12 logements seront rénovés dans la nouvelle aile, à côté de la crèche communale.



NOUVEAU HANGAR COMMUNAL

Entre 2023 et 2024, la Commune des Bons Villers se lancera dans le réaménagement de son hangar communal. Le bâtiment actuel, situé dans le zoning de Frasnes-lez-Gosselies, est énergivore et hors normes. Grâce à des subsides provenant de l'Europe, la Commune réaménagera cet espace en zone de travail en règle et aux normes Q-ZEN, soit la meilleure performance énergétique actuelle.



AGRICOEUR : UN PROJET QUI PREND FORME

Présenté le 7 septembre 2022 en réunion citoyenne, le projet de réaménagement d'Agricoeur avance progressivement. Pour rappel, il s'agit de la création de 33 logements dont 12 logements à reprendre en gestion par une agence immobilière sociale et dont deux seront rétrocédés à la Commune. De plus, un espace sera destiné à une profession libérale. Le site d'Agricoeur est en cours de totale transformation avec la présence de maraîchage, de zones de test agricole, d'un lieu de vie pour les producteurs locaux, de l'ONE et d'un magasin en vrac. C'est un nouvel écosystème qui prend vie au cœur de Frasnes-lez-Gosselies !



RUE VANBENEDEN – ÉTAT DES LIEUX



Les travaux de réfection complète de la rue Vanbeneden avancent conformément aux attentes des équipes communales. Avec les congés du bâtiment, les travaux sont en pause. Ils reprendront au mois d'août par la pose de la couche de finition. Par la suite, un marquage au sol sera effectué et du mobilier urbain sera placé par l'entreprise. La fin définitive est prévue pour la fin d'année 2023.

Merci à toutes et tous pour votre patience.

UNE MOBILITÉ APAISÉE DANS LES VILLAGES

La semaine de la mobilité sera également l'occasion pour la Commune de lancer trois nouvelles mesures en matière de mobilité.

1/ Des radars préventifs seront placés de manière permanente aux entrées de chaque village. Les statistiques des radars préventifs déjà actifs démontrent un réel effet sur la réduction de la vitesse des automobilistes. En généralisant cette action, l'objectif consiste à clairement faire baisser la vitesse des conducteurs en entrant dans une agglomération.

2/ Comme préconisé dans le cadre du Plan Communal de Mobilité, la Commune va interdire le transit des camions de plus de 3,5 tonnes en agglomération (sauf livraison et agriculteurs). Le but est d'obliger les transporteurs à utiliser les voiries prévues pour eux : autoroutes, nationales et voiries de transit.



3/ Les centres de villages passeront en zones « apaisées » grâce au placement ou à l'extension de zone 30 km/h et à la mise en place de voiries réservées piétons/cyclistes/agriculteurs (F99).

SEMAINE DE LA MOBILITÉ 2023 : PLACE AUX PIÉTONS (DU 16 AU 22 SEPTEMBRE)

Cette année, la Commune a décidé de donner la part belle aux piétons. En effet, la marche est un moyen de déplacement largement sous-utilisé. Pourtant, la marche est un excellent moyen de déplacement ! En plus d'être évidemment gratuite, la marche profite à notre santé et contribue à la quiétude au sein de nos villages. En deçà d'un kilomètre, il est clairement intéressant d'utiliser la marche comme moyen de déplacement.

Pour contribuer à promouvoir la marche, la Commune a relancé la création d'une carte du territoire des Bons Villers. Celle-ci sera prochainement distribuée en toutes-boîtes. Cinq cartes de promenade (une par village) sont toujours disponibles au sein des services communaux, mais également sur le site web, dans la section loisir, puis tourisme.

En plus de ces éléments, la Commune travaille à la réhabilitation de sentiers permettant des jonctions sécurisées entre les villages. Bien que ces dossiers prennent beaucoup de temps, la Commune espère aboutir prochainement.

Pour suivre la semaine de la mobilité 2023 et toutes les actions menées, rendez-vous du 16 au 22 septembre 2023 sur les canaux d'informations communaux ([site web lesbonsvillers.be](http://site.web.lesbonsvillers.be), [Facebook Commune des Bons Villers](#) ou 071/858.105).





Depuis mai 2023, le CPAS et la Commune des Bons Villers **PROPOSENT UN NOUVEAU SERVICE**, ouvert à toutes et tous, pour mieux appréhender le monde du numérique. Une dizaine de citoyens ont déjà pu profiter des précieux conseils en matière de banque en ligne, administration en ligne comme MyMinfin, Tax on web ...

Après cette première expérience fructueuse, le service d'aide au numérique proposera des ateliers collectifs (sur inscription) dès octobre prochain. Il s'agira d'ateliers gratuits sur l'accès au dossier mutuelle, la création d'un compte itsme, l'utilisation de **Whatsapp** / Messenger, composer ses trajets sur les sites de la SNCB et les TEC, ...

La liste des différents ateliers sera communiquée ultérieurement.

Informations, contact et rendez-vous : numerique@lesbonsvillers.be ou 0471/602.955

The graphic features a central computer monitor with a black screen displaying the text 'Nouveau service aux citoyens bonsvillersois !' in white. Above the monitor, the text 'Maison Communale de Frasnes-lez-Gosselies' is written in white. To the right of the monitor is a circular logo for 'Commune des Bons Villers' featuring a tree and a house, with five stars below it. Below the monitor, a large yellow banner reads 'Aide au numérique' in white, and below that, the word 'GRATUIT' is written in large blue letters. The background is blue with white geometric shapes (triangles and circles). At the bottom, there are logos for 'DigiLab', 'POD MAATSCHAPPELIJKE INTEGRATIE BETER SAMEN LEVEN SPP INTEGRATION SOCIALE PDEUX VIVRE ENSEMBLE', the European Union flag, and the text 'Financé par l'Union européenne NextGenerationEU'.

Maison Communale
de Frasnes-lez-Gosselies

Commune des Bons Villers
★★★★★

Nouveau service
aux citoyens bonsvillersois !

Aide au numérique

GRATUIT

DigiLab

POD MAATSCHAPPELIJKE INTEGRATIE
BETER SAMEN LEVEN
SPP INTEGRATION SOCIALE
PDEUX VIVRE ENSEMBLE

Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



LABEL CIMETIÈRES NATURE ET ENTRETIEN

La Commune des Bons Villers participe à la végétalisation de ses cimetières. Les objectifs sont multiples : arrêter l'utilisation de produits chimiques, faciliter l'entretien des communs et accueillir la biodiversité ! Plusieurs entretiens sont programmés annuellement, dont le plus important s'effectue avant la Toussaint.

Il est **TRÈS** important de comprendre la démarche annuelle de la gestion différenciée des espaces verts (enherbement, tontes mesurées ...).

En savoir plus sur cette démarche ? **Rendez-vous sur notre site web, section « service environnement »** ou par téléphone au 071/858.113.



PLAN DE FAUCHAGE : RAPPEL

Dès le printemps, le soleil et la pluie permettent à la végétation de pousser rapidement. Pour votre sécurité, la Commune des Bons Villers fauche et entretient les bords de route d'avril à octobre. La priorité est donnée aux centres des villages et aux carrefours dangereux. De plus, la Commune protège un maximum de sites intéressants d'un point de vue de la biodiversité grâce au fauchage tardif.

Vous souhaitez en savoir plus sur la stratégie de fauchage, la sécurité routière et la préservation de la biodiversité ?

Rendez-sur notre site web, section « service environnement » ou par téléphone au 071/858.113.



PREMIER BILAN POUR LES POUBELLES DE TRI PUBLIQUES

La Commune a obtenu un subside de 8000 € pour le placement de poubelles de tri PMC/résiduel dans les espaces fréquentés. Dix îlots de tri ont été répartis sur les cinq villages de l'entité en novembre 2022. Après six mois d'utilisation, les résultats sont intéressants : 99,5% des déchets PMC/P+ sont bien triés ! Au niveau des poubelles résiduelles, la moyenne chute à 87%.

Pour ne plus se tromper le tri des déchets, rendez-vous sur le site web de TIBI : tibi.be



JOURNÉE DE L'ARBRE 2023

Cette année, la journée de l'arbre se tiendra le samedi 25 novembre, de 10h à 13h, à l'école du Vieux-Château à Mellet (entrée via la rue d'En-Dessous). Un chantier participatif de plantation aura également lieu.

Plus d'informations prochainement sur les canaux d'informations communaux.



METTRE SES POUBELLES DEVANT CHEZ SOI !

TIBI nous demande de vous rappeler qu'il est obligatoire de placer ses poubelles, sacs et autres déchets bien en face de chez soi (pas avant 18h la veille). Merci !



DÉCHETS : RÉSULTATS DES MEILLEURS TRIEURS

Pour la seconde fois, la Commune a organisé un concours des meilleurs trieurs, sur base des levées et pesées des poubelles grises et vertes en 2022. Au total, 54 ménages se sont inscrits.

Les résultats sont impressionnants !
SUR UN AN, LE MÉNAGE GAGNANT A PRODUIT ... 0 KG DE DÉCHET VERT ET RÉSIDUEL EN 2022 (COMME EN 2021) !

Soulignons que les 30 lauréats ont reçu un bon d'achat à valoir dans les commerces locaux. En moyenne dans ce concours, la production de déchets résiduels s'élève à 14,54 kg par personne et par an, soit 10 kg de moins que la moyenne de 2021. Pour information, un bonsvillersois produit en moyenne 76 kg de déchet résiduel par an.

Statistiques 1998/2022

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS PAR HABITANT

Depuis quelques années, les techniques de recyclage et le tri des déchets ont fortement évolué. De plus, l'information et la communication au sujet du tri sélectif mais aussi du zéro déchet ont bien percolé au sein de la population. Mais produit-on moins de déchets qu'avant ? Avant l'avènement des poubelles à puce, des PMC et du tri sélectif, un Bonsvillersois produisait en moyenne 193 kg en 1998. En 2022, il ne reste plus que 76 kg par habitant en moyenne dans la poubelle « grise », soit plus de 117 kg de différence !

La réalité est-elle si simple ? Aux 76 kg de déchets résiduels, il faut ajouter 115 kg de collectes (PMC, cartons, verres, déchets verts) et de poubelles publiques. De plus, TIBI, l'opérateur qui gère les déchets pour notre Commune, rapporte que 200 kg par personne sont déposés chaque année dans les recyparcs de sa zone. Au final, un Bonsvillersois produit donc 390 kg ... **soit SEULEMENT 4 kg de moins qu'en 1998** (394 kg, toutes fractions confondues) ! L'illusion de notre réduction de déchets provient certainement de notre décompte annuel en poubelles à puces verts et grises. De plus, la gestion des déchets, leur tri, leur transport et leur revalorisation ont évidemment un coût bien supérieur à celui de 1998. Selon une directive européenne intitulée « coût-vérité », les Communes sont obligées de répercuter les coûts réels des déchets sur la facture des ménages (entre 95% et 110%).

Les Bons Villers	1998	2022
Déchets résiduels	193	76
Tri Recyparcs	168	200
Tri Papier/carton en porte-à-porte	9	34
Tri Verre en porte-à-porte (et bulles)	24	27
Tri PMC en porte-à-porte	0	22
Tri Déchets organiques en porte-à-porte	0	32
Total des déchets produits (en kg/an/habitant)	394	390

DE NOUVEAUX BACS À FLEURS PLACE DES COMBATTANTS

Place des Combattants à Frasnes, les équipes communales ont remplacé les anciens bacs qui étaient en fin de vie. De nouveaux pots au design plus moderne y ont été installés.



5000 Gobelets Réutilisables Pour Les Associations

A partir du 1er septembre 2023, la législation wallonne interdit l'utilisation de gobelets jetables. Il sera dès lors obligatoire d'utiliser des verres ou gobelets réutilisables pour tous les événements culturels, sportifs, récréatifs, folkloriques ou de loisirs. Pour aider les associations et les organisateurs, la Commune va faire l'acquisition de 5000 gobelets réutilisables, grâce à un subside provenant de TIBI.



ECONOMIES D'ÉNERGIE AUX BONS VILLERS – BILAN PROVISOIRE

Depuis plus d'un an, la Commune vous a proposé deux principales initiatives pour investir dans vos logements et pour réduire votre facture énergétique. D'une part, 70 audits gratuits ont été octroyés entre mars 2022 et juin 2023, pour un montant total de 65.000 €. D'autre part, la Commune vous aide dans vos démarches de rénovation, grâce à **CORENOVE**. Après un an, 37 ménages ont investi, en moyenne, 68.000 € pour principalement placer des panneaux photovoltaïques, isoler murs et toitures et remplacer des châssis. **CORENOVE ESTIME QUE LA CONSOMMATION DE CES MÉNAGES VA DIMINUER DE 51 % !**



NOUVEL OBSERVATOIRE DE LA RAMPE

Créé dans le cadre du remembrement de Rèves, le site naturel et protégé de la Rampe est un lieu d'exception dédié à biodiversité et aux visites pédagogiques. Le 28 juin dernier, la Commune et le Service Public de Wallonie ont inauguré l'observatoire ornithologique localisé au sein du site. Une balade guidée ouverte à toutes et tous avait d'ailleurs été organisée par la Commune et le Contrat de rivière Sambre & Affluents le 20 mai dernier. Une vingtaine de personnes ont déjà pu découvrir les sentiers de la Rampe à Rèves et participer à une animation sur la détermination de la qualité de l'eau, en observant les différentes espèces qui s'y trouvent.

La Commune réorganisera des balades de ce type.

Plus d'informations : service environnement
(071/858.113 ou environnement@lesbonsvillers.be)

5 NOUVELLES BORNES ÉLECTRIQUES DE RECHARGEMENT

Après l'installation de 3 bornes électriques (2 sur la place de Frasnes et 1 derrière le point poste à Mellet), cinq bornes seront prochainement placées sur le territoire des Bons Villers.

EMPLACEMENTS VALIDÉS PAR LE CONSEIL COMMUNAL :

- **Rèves** : rue de l'Eglise (près du magasin de proximité) ;
- **Frasnes** : chaussée de Bruxelles (parking de la piscine) ;
- **Villers-Perwin** : place Commandant Bultot ;
- **Mellet** : rue Helsen (le long de l'église) ;
- **Mellet** : rue Léon Mercier.

ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE : RÉSULTATS ET RELANCE DE L'OPÉRATION !

En 2022, 427 ménages des Bons Villers ont pris part à cette première édition des achats groupés durables lancés par la Commune. C'est tout à fait remarquable ! Cela représente 11% des ménages !

Toutes solutions confondues, les achats groupés ont totalisé :

- * Nombre d'inscriptions pour l'électricité et le gaz : 377
- * Nombre d'inscriptions pour les panneaux photovoltaïques : 118
- * Nombre d'inscriptions pour l'isolation : 66

La Commune relancera l'opération cet automne !
Restez attentifs aux communications communales !



HABITAT LÉGER - RAPPEL DES CANDIDATURES

En 2022, la Commune des Bons Villers a souhaité définir le cadre permettant l'installation d'habitations légères sur son territoire. Un projet collectif d'habitations légères sur un terrain communal est prévu au Champ du Roux à Frasnes, sur un terrain de 41 ares et pouvant accueillir 6 à 7 logements. L'appel se clôture le 15 septembre 2023.

Le formulaire de réponse se trouve sur le site internet de la Commune dans la rubrique «Urbanisme» ou est disponible auprès du service urbanisme.

Contact : habitatleger@lesbonsvilliers.be ou 071/858.110.



PROJET AGRIVOLTAÏSME À FRASNES-LEZ-GOSSELIES : LE PROJET AVANCE !

Grâce à un partenariat public privé, la Commune et la société Ether Energy vont mettre en place **un champ agrivoltaïque sur une surface communale de 6,2 ha entre la chaussée de Bruxelles et le contournement à Frasnes-lez-Gosselies**. En plus de fournir de l'électricité verte pour +/- 3.000 ménages, plusieurs activités agricoles seront créées sur 100% de la surface d'exploitation (ovins, maraîchage ...) avec des agriculteurs locaux. Cette parcelle sera un sanctuaire pour la petite faune et la petite flore car les produits phytosanitaires y seront proscrits et que des dizaines de milliers de plants vont être plantés. Le 30 mars dernier, une réunion publique a permis aux citoyens désireux d'en savoir plus de poser leurs questions et de dissiper leurs craintes.



LES JUBILAIRES



Or = 50 ans

Brillant = 65 ans

Diamant = 60 ans

Platine = 70 ans

Seules les personnes souhaitant être photographiées sont reprises dans ce bulletin.

Noms/Prénoms	Entité	Cérémonie
Di Valério Germano - Harvengt Liliane	Frasnes-lez-Gosselies	Diamant
Martens Gabriel - Bauduin Huguette	Frasnes-lez-Gosselies	Diamant
Vandenberghe Gustave - Delcourt Nelly	Frasnes-lez-Gosselies	Diamant
Vanbeneden René - Demine Liliane	Frasnes-lez-Gosselies	Diamant
Cantillion Francis - Lebeau Monique	Frasnes-lez-Gosselies	Or
Nils Michel - Guillaume Marie-Thérèse	Frasnes-lez-Gosselies	Or
Patte Philippe - Heuchamps Marie Ange	Frasnes-lez-Gosselies	Or
Dubois Dani - Schmitz Rosa	Frasnes-lez-Gosselies	Or
Wuyts Willy - Delmarcelle Jeannine	Frasnes-lez-Gosselies	Or
Bouquiaux Claudy - Roussille Chanta	Frasnes-lez-Gosselies	Or
Michaux René - Beerten Monique	Villers-Perwin	Brillant
Beertens Robert - Bultot Bernadette	Villers-Perwin	Diamant
Albert Alexis - Loiseau Paulette	Villers-Perwin	Diamant
Maroye José - Delcambre Camille	Villers-Perwin	Diamant
Verschoren Jean-Claude - Lartillier Bernadette	Villers-Perwin	Or
Quaranta Alexandre - Anciaux Solange	Villers-Perwin	Or
Greban de Saint Germain Raphael - Vollen Béatrice	Villers-Perwin	Or
Stablum Daniel - Bonivert Annie	Rèves	Or
Dubois Christian - Hennaut Françoise	Rèves	Or
Léonard Emile - Stainier Marie-Thérèse	Rèves	Or
Lemmens André - Bourgeois Rose Marie	Rèves	Or
Vanheer Edouard - Moors Alphonsine	Wayaux	Brillant
Vermeiren Bernard - Germeaux Marie-Claire	Wayaux	Or
Michaux Lucien - Skilbecq Christiane	Mellet	Diamant
Neyt Jacques - Brahy Arlette	Mellet	Diamant
Lecomte Francis - Juste Isabelle	Mellet	Or



Di Valério Germano -
Harvengt Liliane



Martens Gabriel -
Bauduin Huguette



Vandenberghe Gustave -
Delcourt Nelly



Vanbeneden René -
Demine Liliane



Cantillion Francis -
Lebeau Monique



Nils Michel -
Guillaume Marie-Thérèse



Patte Philippe -
Heuchamps Marie Ange



Dubois Dani -
Schmitz Rosa



Wuyts Willy -
Delmarcelle Jeannine



Michaux René -
Beerten Monique



Beertens Robert -
Bultot Bernadette



Albert Alexis -
Loiseau Paulette



Maroye José -
Delcambre Camille



Greban de Saint Germain
Raphael - Vollen Béatrice



Stablum Daniel -
Bonivert Annie



Dubois Christian -
Hennaut Françoise



Léonard Emile -
Stainier Marie-Thérèse



Lemmens André -
Bourgeois Rose Marie



Vanheer Edouard -
Moors Alphonsine



Michaux Lucien -
Skilbecq Christiane



Neyt Jacques -
Brahy Arlette

AGENDA des seniors



ACTIVITÉS

- **DU 31 JUILLET AU 11 AOÛT** : demi-journées d'activités pour les seniors ;
- **2 SEPTEMBRE** : journée des sports – ateliers pour les aînés ;
- **A PARTIR DU 15 SEPTEMBRE** : atelier « mémoire », deux fois par mois le vendredi matin de 09h30 – 11h30 maison de village de Mellet ;
- **JEUDI 28 SEPTEMBRE** : journée internationale des aînés au Complexe sportif Dîner Oberbayern ;
- **VENDREDI 10 NOVEMBRE** : Armistice.

EXCURSIONS

- **DÉBUT OCTOBRE** :
Excursion au musée du train à vapeur et de l'école d'autrefois à Treignes suivi d'un repas à la brasserie des fagnes ;
- **12 OCTOBRE APRÈS-MIDI** :
Animation musicale les belles années par « Vanek -Alain-Gilson » sur le site de Vésale ;
- **DÉCEMBRE** :
Voyage aux « Féeries du parc de Ciney » & Marché de Noël.

Contact et infos : aines@lesbonsvillers.be ou 071/823.173

DU 21 AU 23 JUILLET PROGRAMME DE LA DUCASSE DE WAYAUX - WAWA PLAYA

ACTIVITÉS CHALLENGE INTERVILLAGES

Vendredi 21 juillet :

- 14h00 - Ouverture de la plage et des jeux pour enfants
- 15h30 à 17h00 - Boum des enfants
- 17h00 - Course de château gonflable pour enfants
- 18.00 à 19.00 - Happy Hour
- 20h30 - Course de château gonflable en équipes de 2 à partir de 12 ans

Samedi 22 juillet :

- 14h00 - Réouverture de la plage et grimage
- **15H00 - GRAND TOURNOIS DE MÖLKKI**
- 20h30 - Cover band live : Elie Belvo

Dimanche 23 juillet :

- 11h00 - Réouverture de la plage et Apéro des Noces d'or
- 12h00 - Repas : Barbecue Mixed Grill 4 viandes
(sur réservation : 0472/544.238 ou wawa.asbl@gmail.com)
- 12h00 - Concert : Max Montagne (Participant The Voice)
- 13h30 - Bingo
- 15h00 - Tournois Jeux familiaux
- 21h00 - Clôture de la plage

Tout le long du week-end : Accès à la plage, châteaux gonflables et aux jeux (5 euros par enfant pour tout le week-end), ambiance musicale, bar à cocktails (Mojito, Spritz, Sangria), bar à bières spéciales (Bertinchamp Pamplemousse, Kriek St-Louis, Desperado, Orval et Tripel Karmeliet) petite restauration (Tacos maison, Pain saucisse, Pain brochette, Assiette Mezze, Assiette mixte)

15 AOÛT : Tour Notre-Dame du Roux

*786 ème anniversaire de Notre-Dame du Roux
Procession, célébration et découverte des produits d'Affligem*

PROGRAMME :

- 07h30 : Ouverture de la chapelle Notre-Dame du Roux
- 07h30 : Départ du 786 ème Tour Notre-Dame du Roux, +- 9 km en 2h30.
Arrêt et présentation à chaque chapelle délimitant le village de Frasnes-lez-Gosselies
- 10h00 : Célébration eucharistique en l'honneur de Notre-Dame du Roux.
- A partir de 11h00, jusqu'en fin de journée : chapelle ouverte, rafraîchissement et petite restauration non-stop

DU 18 AU 22 AOÛT PROGRAMME DE LA DUCASSE DE FRASNES-LEZ-GOSSELIES

ACTIVITÉS CHALLENGE INTERVILLAGES

Vendredi 18 Août :

- 16h : Ouverture du chapiteau
- 6h : Ouverture des loges foraines
- 16h : Passage chez les forains avec le home des petits
- 17h : Spectacle pour enfant « La fusée Poubelle »

• 17H : JOGGING

- 21h : Soirée d'ouverture
- 02h : Fermeture

Samedi 19 Août :

- 13h30 : Ouverture du chapiteau
- 14h : Ouverture des loges foraines
- 15h : Pétanque
- 19h : Remise des prix
- 20h : Concert
- 02h : Fermeture

Dimanche 20 Août :

- 09h : Ouverture du chapiteau
- 09h30 : Messe pour les Noces d'or
- 13h : Dîner du comité
- 15h : Challenge vélo (17h remise des prix)
- 19h : Blind test
- 00h : Fermeture



Lundi 21 Août :

- 16h : Ouverture chapiteau et loge foraine
- 17h : Parade de Disney + tombola
- 19h : Belote
- 00h : Fermeture

Mardi 22 Août :

- 16h : Ouverture des loges foraines et du chapiteau
- 19h : Soirée de clôture
- 22h : Feu d'artifice
- 01h : Fermeture

Infos : Facebook

« Comité des fêtes de Frasnes »

Réservations :

comitedesfetesdefrasnes@hotmail.com

DU 25 AU 28 AOÛT PROGRAMME DE LA DUCASSE DE RÈVES



Vendredi 25 Août :

- 17h30 - 23h : Tour aux chars – départ de la prairie du Cadeau
- 23h : Soirée gratuite Tour aux chars
- 2h30 : Fermeture

Samedi 26 Août :

- 10h - 13h00 : Tournoi de foot
- 11h - 18h : Brocante et marché des créateurs
- 12h : Guinguette et barbecue
- 12h - 15h : Tournoi de pétanque
- 14h - 17h : Tournoi de Mölkky
- 15h : Ouverture des loges foraines
- 15h - 19h : Tournoi de belote
- 17h30 - 18h : Conte pour enfants
- 18h - 20h : Repas « Latino »
- 20h - 23h : Quizz musical
- 23h - 2h : Soirée gratuite 21^e siècle

Dimanche 27 Août :

- 6h - 11h : Concours de pêche
- 8h - 16h : Marche Adeps
- 9h30 : Messe pour les jubilaires
- 10h : Guinguette et bières spéciales
- 10h15 : Dépôts des fleurs au Monument et cérémonie des jubilaires
- 12h : Foodtrucks & petite restauration
- 12h : Dîner de ducasse
- 14h - 15h : Course de patates pour enfants et adultes
- 15h : Ouverture des loges foraines
- **15H - 17H : LANCER D'ŒUFS**
- 18h30 - 20h30 : Concours de fricadelles
- 21h - 22h : Concert du groupe ONE SHOT
- 22h : Feu d'artifice
- 22h30 - 00h30 : Soirée gratuite année 80 à 90

Lundi 28 Août :

- 10h - 15h30 : Journée de rentrée à l'ISM
- 15h30 : Apéro Afterwork
- 16h Ouverture des loges foraines
- 20h30 : Spectacle humoristique : «PE raconte des histoires drôles». 15€ Réservation obligatoire
- 22h - 00h30 : Soirée de clôture

Infos : Carnet de ducasse
[Facebook](#) « Comité des fêtes de Rêves »

Réservations :
comitedesfetesdereves@gmail.com

DU 8 AU 11 SEPTEMBRE PROGRAMME DE LA DUCASSE DE VILLERS-PERWIN



Vendredi 8 Septembre :

- 16h30 - 18h : Activité pour enfants (spectacle/animation)
- 17h : Ouverture des loges foraines
- 17h45 : Jogging enfants
- 19h : Jogging adultes suivi d'un bar extérieur à l'école primaire
- 20h - 2h : Soirée dansante sous chapiteau

Samedi 9 Septembre :

- 9h - 11h : Activité matinale « tous âges »
- 10h - 16h : Tournoi sportif dans la prairie de la rue de l'Escaille avec barbecue
- 12h30 : Bar ouvert sous le chapiteau et barbecue
- 13h - 19h30 : Diverses activités dans nos différents endroits d'activités prévus (cercle, maison de village, chapiteaux, école)
- 16h : Ouverture loges foraines
- 20h : Activité de soirée sous le chapiteau
- 22h30 - 2h : Soirée dansante sous chapiteau

Dimanche 10 Septembre :

- 8h : VTT (parcours GPS uniquement) et parcours vélos familiaux
- 9h30 : Messe en l'honneur des jubilaires
- 10h30 : Cérémonie des jubilaires
- 12h : Repas traiteur sous le chapiteau
- 13h : Ouverture loges foraines
- **14h : TOUR DI VILLÉ**
- 14h : Bar ouvert sous le chapiteau toute la journée
- 18h - 00h : Soirée sous chapiteau

Lundi 11 Septembre :

- 15h30 : Ouverture loges foraines
- 16h30 : Ouverture du bar
- 18h30 : Poulpop : Festival musical
- 00h : Fin de soirée

Infos :

Facebook « Villers en Fête »

Réservations :

contact@villers-en-fete.be

DU 15 AU 17 SEPTEMBRE PROGRAMME DE LA DUCASSE DU MARAIS

Vendredi 15 Septembre :

- 8h30 : Accueil sur la foire des enfants de l'école Fondamentale de Frasnes-lez-Gosselies
- 16h : Ouverture des loges foraines
- 19h : Souper – Festival aux moules
- 20h30 : Soirée dansante

**ACTIVITÉS CHALLENGE
INTERVILLAGES**

Samedi 16 septembre :

- 10h : Ouverture du chapiteau
- 11h : Apéro du Marais
- 14h : Concours de pétanque
- 16h : Ouverture des loges foraines
- 19h : Souper – Festival aux moules
- 21h30 : Concert des « Effets mers » et soirée dansante

Dimanche 17 septembre :

- 10h : Messe sous chapiteau
- 12h : Apéro et diner sous réservation
- 13h : Animations musicales dans le village
- 15h : Ouverture des loges foraines
- Thé dansant
- 15h30 : Gouter pour les enfants du « Home des petits »
- 17h : Animation musicale sous chapiteau
- 20h : Raclot

DU 22 AU 24 SEPTEMBRE PROGRAMME DE LA DUCASSE DE MELLET

Vendredi 22 Septembre :

- 16h : Ouverture du chapiteau et des loges foraines
- 17h30 - 19h : Animations pour enfants
- 18h - 19h : Petite restauration
- 20h : Blind test
- 22h : Soirée

Samedi 23 septembre :

- 11h30 : Bar à bières spéciales
- 12h : Petite restauration
- 13h : Jogging des carottes
- 14h : Tournoi de pétanque & bar

**21H - 23H : LES 2H CUISTAX
DE MELLET**

- 23h : Soirée



Dimanche 24 septembre :

- 6h : Brocante du CODERM
- 11h : Ouverture du chapiteau
- 11h30 : Jubilaire et animation par l'Harmonie royale de Mellet
- 12h30 : Dîner du comité
- 14h : Jeu du clou
- 14h - 15h : Course d'escargots
- 15h : Lancer de ballots
- 18h - 19h : 2 concerts
- 21h : Clôture



COMMUNICATION DU GROUPE CITOYENS

Cette année encore, l'ASBL Citoyens Bonsvillersois a organisé son traditionnel événement du début d'été : l'Estival Citoyens. Localisé à Mellet dans l'école du Vieux-Château, ce petit festival était consacré aux talents d'artisans créateurs Bonsvillersois. Photographe, céramiste, couturiers et couturières, créateurs en tous genres ... ces Bonsvillersois ont exposé leurs œuvres mais ils ont également proposé des ateliers participatifs et des démonstrations en direct. L'ASBL et le comité organisateur des Citoyens Bonsvillersois souhaitent vivement remercier les 22 artisans présents durant la journée du 2 juillet pour leur confiance et leur professionnalisme ! Grâce à eux, les nombreux visiteurs ont, une fois encore, pu découvrir que notre commune regorge de talents. Un quatrième Estival est déjà en préparation : même saison, autre village, mais une thématique toujours plus proche des Bonsvillersois ! A l'année prochaine !

Vous souhaitez en savoir plus sur l'ASBL Citoyens Bonsvillersois ? Vous souhaitez nous rejoindre ou simplement rester informés ? Contactez-nous via citoyensbonsvillersois@gmail.com ou via Facebook ou Instagram [@Citoyens Bonsvillersois](https://www.instagram.com/Citoyens_Bonsvillersois)

Michel Verhaeghe, Président de l'ASBL Citoyens Bonsvillersois

COMMUNICATION DU GROUPE MR-IC

Avec les Jeunes MR, intéressons-nous à la politique !

L'année 2024 sera une année électorale très spéciale, puisque les électeurs seront appelés aux urnes à 2 reprises : le 9 juin pour les élections européennes, fédérales et régionales, et le 13 octobre pour les élections communales et provinciales.

Pour la première fois, les jeunes de 16 et 17 ans pourront voter sur les listes européennes. Ils élargiront ainsi la proportion de votants jeunes et ce n'est pas négligeable. Ils représenteront entre 3 et 4 % des votants. Globalement, les primo votants s'élèvent à un peu moins de 10% des votants. Ils sont donc un public à écouter et à sensibiliser sur l'importance du vote. Roberta Metsola, présidente du parlement européen l'a dit : "Si nous n'impliquons pas les jeunes électeurs, non seulement à s'intéresser à la politique, mais aussi à choisir leur candidat, alors nous ne serons pas en mesure de combler le fossé que nous constatons partout, avec des jeunes désenchantés, qui considèrent que tous les politiques sont les mêmes".

Le risque d'ouvrir le vote aux plus jeunes est qu'ils soient plus sensibles aux arguments des partis situés aux marges de l'échiquier politique, à l'extrême gauche ou à l'extrême droite.

A tous les niveaux, l'enjeu quant aux primo votants n'est pas de les influencer pernicieusement ou de les convaincre par de fausses promesses mais par le bien fondé de nos positions. Il importe de les sensibiliser et de leur donner envie de comprendre le rôle des « politiques ».

Notre section locale du Mouvement Réformateur a encouragé la création d'un groupe de jeunes MR, qui discutent de thèmes qu'ils choisissent. Ils rencontrent des spécialistes des domaines abordés afin de stimuler leur esprit critique. Chacun peut ainsi se forger son opinion. Nous, les représentants actuels, sommes très intéressés par leurs avis qui nous interpellent souvent. Ainsi, par exemple, leur vision de la ruralité et du logement ne correspond plus à la nôtre. Nous avons besoin de leurs opinions sur les transports de demain, le déploiement des énergies renouvelables, les circuits courts... car justement, le rôle des politiques, c'est décider aujourd'hui pour façonner le cadre de vie et les modalités de fonctionnement des jeunes générations.

Intéressés, contactez-les via : mr2024lbv@gmail.com

Marie-Cécile Corbisier-Loriau, Conseillère communale MR-IC



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE : QUELS HORAIRES ?

Les beaux jours sont revenus et vous êtes nombreux à aimer les travaux dans vos jardins. Attention à bien respecter les horaires pour maintenir la quiétude du quartier (tondeuses, travaux ...) !

Il est permis de faire du bruit de 8 à 21h en semaine et le samedi, et de 10 à 12h le dimanche et jours fériés.

CITOYEN D'HONNEUR 2022

Cette année, le jury a décidé de ne pas attribuer de titre de citoyen d'honneur des Bons Villers. Cependant, pour souligner le travail et la personnalité remarquable des personnes présentes dans la sélection officielle, la Commune les mettra en avant, en prélude de la cérémonie des jubilaires de leur village respectif. Pour les dates et horaires, plus d'information dans la section « **Fêtes locales** ».

LUCIEN MICHAUX <i>Président du CODERM</i> MELLET	MELISSA COLLIGNON <i>Écrivaine</i> VILLERS-PERWIN	JEAN DELCOURT <i>Sculpteur</i> FRASNES-LEZ-GOSSELIES
Lucien Michaux est une personnalité sans égale à Mellet. A 84 ans, il habite toujours le village dans lequel il est né. Brillant historien, comédien, auteur et défenseur du patrimoine, Lucien s'est investi toute sa vie pour son village et sa commune. En plus de son implication dans la politique locale, Lucien a créé l'ASBL CODERM de Mellet et il a activement participé à de nombreuses rénovations et au classement d'éléments du patrimoine.	Mélicsa Collignon est une autrice habitant Villers-Perwin. Originaire de Thuin, elle a déjà écrit quatre romans à succès ! Les trois premiers romans ont été édités dans les maisons d'édition belges. Son quatrième roman est sorti cette année. Intitulé « Mal barrés », il se présente comme une fresque sociale, une histoire de trajectoires de jeunes.	Homme du voyage, Jean Delcourt a travaillé dans 13 pays et 3 continents. Cependant, c'est bien à Frasnes-lez-Gosselies qu'il a posé ses valises. Son activité consiste en la création de sculptures, de bronzes et en la formation en fonderie par le procédé à la cire perdue. Il transmet encore son savoir auprès des nombreux stagiaires qui le fréquentent chaque année. Il propose des sculptures à taille humaine, pour l'intérieur ou le jardin, mais également des monuments, des portraits ...
		

Nouvelles du Pays des Quatre Bras



Après le succès des « Fermes en fête » en 2022, l'événement « **Au Cœur de Nos Campagnes** » se déroulera le week-end du 15-16-17 septembre, à Sart-Dames-Avelines, et aura à cœur de renouer le lien entre les habitants, les agriculteurs et les acteurs de la ruralité.

Venez rencontrer, échanger avec vos agriculteur·trice·s, producteur·trice·s, éleveur·se·s, artisan·e·s du territoire des 4 Bras. Venez découvrir leurs savoir-faire, leurs capacités d'innovation, leurs enjeux au niveau environnemental et économique.

Pour l'occasion, l'équipe du GAL Pays des 4 Bras et ses partenaires, vous proposent une programmation exceptionnelle : expositions de matériels agricoles, présentations d'animaux de la ferme, spectacles, activités familiales, bar bières locales, dégustations de produits locaux, découvertes du savoir-faire des acteurs du terroir, rencontres professionnelles, projection, et bien plus encore !

Découvrez tout le programme complet sur notre site internet :

www.paysdes4bras.be. Rencontrer, discuter, apprendre, échanger et s'amuser. Il fait bon vivre, ensemble, « Au Cœur de Nos Campagnes ».

Avec le soutien des Communes de Villers-la-Ville, Genappe, et Les Bons Villers



VILLE DE CHARLEROI

AVIS - RÉUNION D'INFORMATION PROJET DE CATÉGORIE B AVEC ÉTUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

DEMANDEUR ET ADRESSE POSTALE :
BRUSSELS SOUTH CHARLEROI AIRPORT S.A.
Rue des Frères Wright 8,
6041 GOSSELIES

PERSONNE DE CONTACT :
Philippe VERDONCK - CEO
Courriel : DL_permis@charleroi-airport.com

OBJET :
Réunion d'information préalable quant au renouvellement du permis unique de BRUSSELS SOUTH CHARLEROI AIRPORT S.A.

LIEU D'IMPLANTATION :
Rue des Frères Wright 8,
6041 GOSSELIES

Conformément aux dispositions des articles D.29-5 et suivants et R.41-1 et suivants du Code de l'Environnement, Brussels South Charleroi Airport vous invite à participer à la réunion d'information relative à l'objet susmentionné et organisée :

Le jeudi 21 septembre 2023 à 18h

À HOTEL VAN DER VALK CHARLEROI AIRPORT
Chaussée de Courcelles 115,
6041 GOSSELIES

Les 9 communes suivantes, à savoir Anderlues, Binche, Sombreffe, Charleroi, Courcelles, Fleurus, Fontaine-l'Évêque, Les-Bons-Villiers, Chapelle-Lez-Herlaimont, ont été désignées comme susceptibles d'être affectées par le projet.

Cette réunion d'information a pour objectif :

1. de permettre au demandeur de présenter son projet ;
2. de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
3. de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
4. de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Toute personne peut, dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion d'information, soit jusqu'au 06 octobre 2023, émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, en les adressant par écrit au Collège communal du lieu où s'est tenue ladite réunion, en y indiquant ses nom et adresse :

SOIT en les envoyant au Collège communal de la Ville de Charleroi - Service du Permis d'Environnement - Place Charles II à 6000 Charleroi.

SOIT en les déposant à la Maison Communale Annexe de Gilly, Service du Permis d'environnement, Place Jules Destrée, 2^{ème} étage - exclusivement sur rendez-vous (071.86.39.29).

SOIT en les envoyant par courriel à permisenvironnement@charleroi.be

Elle en adresse une copie au demandeur, lequel la communique sans délai à l'auteur de l'étude d'incidences. Les courriers ainsi collectés par le bureau d'études en charge de la réalisation de l'étude d'incidences sur l'environnement sont traités par ce dernier en vue d'apporter des réponses aux éléments soulevés. Les coordonnées des expéditeurs ne sont pas utilisées à des fins commerciales.

LES SCOUTS DE FRASNES-LEZ-GOSSELIES RECHERCHENT DES **ANIMATEUR·ICE·S**

Être animateur scout, c'est :

- 😊 S'amuser
- 🌱 Aider les jeunes à grandir
- ⌚ Donner du temps
- ✓ Prendre des responsabilités
- 🌍 Agir pour un Monde meilleur

**Envie de rejoindre l'aventure ?
Contactez-nous !**

uniteflg@gmail.com
0473 92 93 31



Note à l'attention du lecteur : les articles et informations paraissant dans le bulletin d'information communal et transmises par différents auteurs relèvent de leur responsabilité, tant dans leur présentation que dans le contenu rédactionnel.

Contact concernant le bulletin : **Max** • max@lesbonsvilliers.be • **Justin** • justin.art@lesbonsvilliers.be

Editeur responsable : Collège communal - Place de Frasnes, 1 - 6210 Les Bons Villers